**Programme des Nations Unies pour le développement**

****

*République Centrafricaine*

**TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION D’EVALUATION INDEPENDANTE DU PROJET DE SECURITE POUR LE DEVELOPPEMENT (PSPD)**

1. Historique et contexte

Au cours des dernières décennies la République centrafricaine a été le théâtre des crises politiques et militaires les plus graves de son histoire, avec des conflits armés à répétition. Les conséquences sont énormes et profondes, notamment le recul de l’économie entrainant l’accroissement de la pauvreté, le déficit chronique de la paix et l’intensification de l’insécurité avec la prolifération des armes.

Pour faire face à de tels défis, le gouvernement, avec l’appui de la communauté internationale a mis en place dès fin 2003, le Projet de Réinsertion des ex-combattants et d’Appui aux Communautés (PRAC), destiné à contribuer à la restauration de la sécurité, notamment sur une base communautaire, et au rétablissement de la confiance entre les populations et les autorités locales, civiles et militaires.

Ce projet comportait deux volets : le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) des ex-combattants et l’appui aux communautés de manière à garantir une réinsertion durable des ex-combattants.

En vue de renforcer les liens entre la réinsertion individuelle des ex-combattants et les besoins des communautés d’accueil, le « Projet de Sécurité Pour le Développement » PSPD a été mis en place à partir de 2006 en vue de développer, de manière plus conséquente, l’appui aux communautés initié dans le cadre du PRAC. Le PSPD comprend trois axes de travail :

* la mise en place et l’appui au bon fonctionnement des fora locaux de concertation et de validation des priorités locales,
* le rétablissement d’un climat de confiance, notamment entre les autorités civiles et militaires et les différentes composantes de la population,
* la mise en œuvre d’activités de réhabilitation d’infrastructures à caractère social productif, ainsi que des initiatives directement génératrices de revenus, au profit des communautés

Les ressources mobilisées pour l’ensemble des interventions du PSPD proviennent de la France (1.822.157 $US) et du PNUD (379.820 $US).

Les principaux partenaires nationaux impliqués dans l’intervention sont le Ministère de l’économie, du plan et de la coopération internationale, la Commission Nationale de Désarment, Démobilisation et Réinsertion des Ex-combattants (CNPDR), le Ministère de la Défense nationale, le Ministère des Affaires Sociales et le Ministère de l’Intérieur.

L’évaluation permettra de mettre en exergue les changements observés depuis le début de l’exécution et les facteurs qui y contribuent. Elle pourrait aussi indiquer comment les résultats s’inscrivent dans les stratégies et les priorités du gouvernement , les objectifs de développement internationaux, régionaux et nationaux, les stratégies et les structures, les objectifs et les priorités du PNUD ainsi que les programmes internationaux, régionaux et nationaux du PNUD, le cas échéant.

Les éléments de cette évaluation doivent correspondre au contexte d’autres évaluations précédentes ou en cours et au cycle d’évaluation. Ils doivent prendre en compte la proposition de financement initial, les plans stratégiques, le cadre logique ou théorie de changement, les plans de surveillance et indicateurs. Ces derniers doivent être incorporés ou indiqués en référence dans les annexes via des liens sur Internet ou d’autres moyens de communication.

2. Objet de l’évaluation

Décrire les changements enregistrés à la fin du projet, mesurer leurs pertinences par rapport aux résultats attendus du projet et indiquer les leçons apprises ;

Fournir des informations qui pourraient être utilisées pour formuler des recommandations pertinentes visant à améliorer la formulation, la mise en œuvre et le suivi des interventions futures ;

3. Portée **de l’évaluation et objectifs**

De manière pratique, l’évaluation devra se concentrer sur les résultats attendus des interventions. Il s’agit notamment de :

1. Les comités de concertation et de validation de projets au niveau local, sont-ils opérationnels ? Comment ont-ils contribué au changement en terme de résolution des conflits, de promotion des projets et à la réalisation des activités pour le retour de la paix et du processus de développement ?
2. Un climat de confiance entre autorités locales et communautés est il établi ? Comment est-il entretenu ? Qui sont les principaux acteurs ? Qu’est ce qui est fait pour le pérenniser ?
3. Des micro projets ont-ils été réalisés avec une participation communautaire importante ? lesquels ? Quel est leur impact ? Comment est il pérennisé ?
4. Si les avancées sont insuffisantes ou s’il y a eu des blocages, l’évaluation devrait les faire ressortir, les analyser et fournir des options pour le futur.
5. Enfin l’évaluation devra mettre un accent particulier sur la pertinence, l’efficience, l’efficacité, la durabilité ou l’impact de l’intervention du projet, en mettant en lumière l’application des droits basés sur l’approche droits humains et les facteurs de spécificité de genre dans les efforts consentis dans le déroulement du projet.

4. Questions relatives à l’évaluation

Plus singulièrement l’évaluation pourra fournir des réponses aux questions suivantes :

* Les effets ou produits ont-ils été atteints ?
* Quels progrès ont été réalisés en matière d’effets ?
* Quels facteurs ont contribué à atteindre ou ne pas atteindre les effets escomptés ?
* Dans quelle mesure les effets du PNUD ont contribué aux produits ?
* La stratégie de partenariat du PNUD a-t-elle été appropriée et efficace ?
* Quels facteurs ont contribué à l’efficacité ou l’inefficacité ?

 5. Méthodologie

L’évaluation est envisagée à un moment où dans la zone il est enregistré un progrès sensible vers le retour de la paix, la préparation d’un nouvel exercice du DDR et des élections présidentielles et législatives. C’est un exercice mandataire dont l’exécution pourrait contribuer à mieux comprendre les efforts fournis et les insuffisances. Il tiendra compte du cadre de résultats et du cadre du suivi et évaluation du projet y compris les indicateurs d’effet et de produit ainsi que les cibles pour mesurer la performance et le statut d’exécution.

L’évaluation de ce fait devrait apprécier la disponibilité des données globales, régionales et nationales applicables. Elle établira les listes et les descriptions des principales parties prenantes (utilisateurs de l’évaluation, bailleurs partenaires, personnel des organisations chargées de projets similaires, bénéficiaires, etc.) ainsi que des sources de données et des outils qui généreront probablement les réponses les plus fiables et les plus valides aux questions de l’évaluation dans les limites des ressources.

Elle doit contenir un plan de travail détaillé étape par étape, précisant les méthodes que l’évaluation va adopter pour la collecte de l’information nécessaire au traitement des critères d’évaluation et pour répondre aux questions sur l’évaluation, ainsi que les méthodes à suivre pour l’analyse des données, l’interprétation des conclusions et le rapport des résultats.

* Quel élément est nécessaire pour répondre aux questions de l’évaluation ?
* Quelle(s) méthode(s) de collecte de données seront utilisées pour répondre aux critères et aux questions de l’évaluation ? Pourquoi ces méthodes ont-elles été choisies ? Les ressources allouées sont-elles suffisantes ?
* Qui sera chargé de la collecte des données?
* Quel est le cadre choisi pour la modélisation ? Quel principe suit-il ?
* Qui sera chargé d’impliquer les participants et autres parties prenantes?
* Quels systèmes de gestion de données seront utilisés ? C'est-à-dire, quelle est la logistique, y compris les procédures, le calendrier et l’infrastructure physique, mises en place pour réunir et traiter l’information?
* Comment les informations collectées seront-elles analysées et les conclusions interprétées et rapportées?
* Quelles sont les questions de méthodologie à revoir pour garantir la qualité?

6. Produits d’évaluation (prestations)

L’évaluation du projet devra fournir les produits suivants :

* **Un rapport initial d’évaluation** – Un rapport initial préparé par l’équipe d’évaluation avant d’entrer dans l’exercice de recollection de données d’évaluation à part entière. Ce rapport détaille la compréhension de l’équipe par rapport aux éléments qui sont évalués et pour quelle raison ils sont évalués, en indiquant comment chaque question de l’évaluation obtiendra une réponse à l’aide de méthodes proposées, sources proposées de données et procédures de collecte des données. Le rapport initial doit inclure un programme détaillé des tâches, activités et prestations, en désignant un membre de l’équipe qui aura la responsabilité de chaque tâche ou produit. Le rapport initial offre au chargé des programmes et aux évaluateurs une opportunité de vérifier qu’ils partagent la même compréhension au sujet de l’évaluation et également de clarifier tout malentendu au départ.
* **Projet de rapport d’évaluation** – Le chargé des programmes et les principales parties prenantes dans l’évaluation doivent réviser le projet de rapport pour veiller à ce que l’évaluation réponde aux critères de qualité requis.
* **Rapport d’évaluation final**.
* **Evaluation des notes d’informations et autres éléments de connaissance** ou participation dans les évènements de partage des connaissances.
	1. Composition de l’équipe d’évaluation et compétences requises

L’équipe est composée de trois consultants dont un consultant international, chef d’équipe et deux consultants nationaux

**7.1. Rôles et responsabilité des membres de l’équipe**

* *Un consultant international spécialiste en développement de programme DDR*
* Supervise l’équipe d’évaluation
* Initie et finalise la méthodologie de concert avec les consultants nationaux
* Conduite l’exercice de collecte (interview, questionnaires, collecte de documents, etc.), d’analyse des données et fournit les produits de l’évaluation
* Veille à la bonne exécution de la mission d’évaluation
* Elabore le draft et le rapport final en français
* Prépare et produit une restitution sous forme d’une présentation PowerPoint
* *Un consultant national spécialiste en organisation et relèvement communautaire post conflit*
* Soumet la méthodologie d’évaluation des effets et des capacités organisationnelles des communautés et un calendrier à l’équipe ;
* Conduit l’exercice de collecte (interview, questionnaires, collecte de documents, etc), d’analyse des données et fournit les produits de l’évaluation
* Fournit des in put à la demande des autres membres
* Propose un draft en français aux membres
* Prépare et produit une restitution sous forme d’une présentation PowerPoint
* *Un consultant national spécialiste de micro projet*
* Soumet la méthodologie d’évaluation des effets des activités liées à la promotion des micro projets et un calendrier à l’équipe ;
* Conduit l’exercice de collecte (interview, questionnaires, collecte de documents, etc.), d’analyse des données et fournit les produits de l’évaluation
* Fournit des in put à la demande des autres membres
* Propose un draft en français aux membres
* Prépare et produit une restitution sous forme d’une présentation PowerPoint

**7.2. Qualifications**

**Consultant International**

1. Diplôme du troisième cycle en Sciences Politiques, Juridiques, Sociales ou Economie.
2. Avoir 10 ans au moins d’expérience dans le domaine de la gestion de programmes de relèvement post conflit,
3. Avoir au moins 10 ans d’expérience de gestion de programmes de DDR, de développement communautaire et de promotion de micro projets
4. Disposer d’excellentes capacités d’analyse et de synthèse.
5. Bonne connaissance des réalités africaines en général ou des particularités centrafricaines
6. Garder son indépendance vis-à-vis du PNUD et des institutions ou organisations impliquées dans l’élaboration, l’exécution ou le conseil concernant un aspect de l’intervention du projet qui fait l’objet de l’évaluation.
7. Bonne maîtrise du français, la connaissance de l’anglais étant un avantage.

**Consultants Nationaux**

1. Maîtrise en Sciences Politiques, Juridiques, Sociales ou Economie.
2. Avoir au moins de 5 ans d’expérience dans le domaine de la gestion de programmes de relèvement post conflit,
3. Avoir au moins 5 ans d’expérience de gestion de programmes de DDR, de développement communautaire et de promotion de micro projets
4. Disposer d’excellentes capacités d’analyse et de synthèse.
5. Bonne connaissance des réalités centrafricaines
6. Garder son indépendance vis-à-vis du PNUD et des institutions ou organisations impliquées dans l’élaboration, l’exécution ou le conseil concernant un aspect de l’intervention du projet qui fait l’objet de l’évaluation.
7. Bonne maîtrise du français et du Sangho.

8. Ethique d’évaluation

La présente évaluation est conduite conformément aux principes mis en avant dans les **« Directives éthiques pour l’évaluation »** de l’UNEG ’[64](http://www.undp.org/evaluation/handbook/french/annex3.html#64) . Elle décrit les problèmes essentiels abordés dans l’élaboration et l’exécution de l’évaluation, y compris l’éthique d’évaluation et les procédures permettant de sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par exemple : mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant les zones telles que les dispositions pour collecter et rapporter les données, particulièrement les autorisations nécessaires pour interviewer ou obtenir des informations au sujet des enfants et des adolescents ; dispositions permettant de stocker et de garder la sécurité des informations collectées et protocoles permettant de garantir l’anonymat et la confidentialité.

9. Modalités d’exécution

Le Comité de Pilotage du Projet de Réduction et de Contrôle des Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC), projet qui est la suite logique du PSPD, assure la supervision générale de l’évaluation. Il valide les termes de référence de la mission, fournit des orientations stratégiques et valide les produits (rapport provisoire et rapport final).

Le coordonnateur du projet met à la disposition de l’équipe de l’évaluation, les documents relatifs au projet (documents du projet, rapports trimestriels, rapports annuels, plan de mise en œuvre, plan de suivi et de l’évaluation, cadres de résultats), la liste des parties prenantes, etc. Il convient du calendrier de travail avec l’équipe d’évaluation, fournit des moyens logistiques (l'espace bureau, les fournitures, l'équipement, etc.) et facilite la tenue de la réunion de validation.

L’équipe d’évaluation exécute les activités conformément au calendrier et fournit les produits dans les délais requis. Il se réfère aux normes contenues dans le **manuel de la planification, du suivi et d’évaluation axée sur les résultats de développement** ainsi qu’aux **« Directives éthiques pour l’évaluation »**

10. Echéancier

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activités** | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** | **7** | **8** | **9** | **10** | **11** | **12** | **13** | **14** | **15** | **16** | **17** | **18** | **19** | **20** | **21** | **22** | **23** | **24** | **25** | **26** | **27** | **28** | **29** | **30** | 31 | **Responsables** |
| 1.Etudes sur dossier | X | X | X |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | Equipe eval. |
| 2. Instructions aux évaluateurs |  |  |  | X |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 3. Finalisation de l’élaboration des méthodes d’évaluation et préparation du rapport initial détaillé  |  |  |  |  |  |  | X | X | X |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | Equipe eval |
| 4. Mission d’évaluation interne  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | X | X |  |  | X | X | X | X | X | X |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | E.E/PNUD |
| * Visites sur le terrain
 |  |  |  |  |  |  |  |  |  | X | X |  |  | X | X | X | X | X | X |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| * Entretien
 |  |  |  |  |  |  |  |  |  | X | X |  |  | X | X | X | X | X | X |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| * Questionnaire
 |  |  |  |  |  |  |  |  |  | X | X |  |  | X | X | X | X | X | X |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 5. Préparation du projet de rapport  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | X | X | X | X |  |  |  |  |  |  | Equipe eval |
| 6. Réunion des parties prenantes  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | X |  |  |  |  |  | EE/PNUD/CNPDR |
| 7. Révision du projet de rapport (pour l’assurance qualité) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | X |  |  | Equipe eval |
| 8. Incorporation des commentaires et finalisation du rapport d’évaluation  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | X | X | Equipe eval |

11. Durée de la consultation

La consultation s’étalera sur une période d’un mois incluant la période de préparation du rapport. Elle se déroulera à Bangui et à l’intérieur du pays

12. Annexes des termes de référence

**LISTE DES DOCUMENTS A CONSULTER**

1. DOCUMENT DE PROJET PSPD EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE.
2. RAPPORT ANNUEL DU PROJET
3. DOCUMENT D’OUTIL DE SUIVI DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL
4. PLAN D’OPERATIONS
5. DOCUMENT SUR LES NORMES ET PROCEDURES DE COLLECTE, STOCKAGE, TRANSPORT, MANUTENTION ET DESTRUCTION DES ARMES ET MUNITIONS
6. PROJET DE LOI PORTANT REGIME DES ARMES LEGERES ET DE PETIT CALIBRE
7. DIRECTIVES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L’APPROCHE ARME CONTRE DEVELOPPEMENT

**LISTE DES PARTENAIRES**

1. COMMISSION NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA PROLIFERATION DES ARMES LEGERES ET DE PETIT CALIBRE POUR LE DESARMEMENT ET LA REINSERTION
2. MINISTERE DELEGUE A LA DEFENSE NATIONALE (DIRECTION GENERALE DU DESARMEMENT)
3. MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION
4. MINISTERE DE L’INTERIEUR (DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES
5. MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
6. MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES
7. AMBASSADE DE France
8. UNION EUROPEENNE
9. OFCA
10. MAIRES DES 8 ARRONDISSEMENTS DE BANGUI ET ONGS LOCALES
11. PNUD
* La matrice d’évaluation (suggérée comme prestation à inclure dans le rapport initial) – La matrice d’évaluation Tableau A – Exemple de matrice d’évaluation

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Critères d’évaluation appropriés | Questions clés | Sous-questions spécifiques | Sources de données | Méthodes / Outils de collecte des données  | Indicateurs/ Norme de réussite | Méthodes pour analyser les données |
|   |   |   |   |   |   |   |
|   |   |   |   |   |   |   |

* Le programme des activités, jalons et prestations – Basé sur calendrier présent dans les Termes de référence, les évaluateurs présentent un programme détaillé.
* Le format requis pour le rapport d’évaluation – Le rapport final doit inclure, mais pas obligatoirement se limiter à, les éléments mis en avant dans les critères de qualité des rapports d’évaluation (voir l'Annexe 7).
* Le code de conduite – Les unités de programmes du PNUD demandent que chaque membre de l’équipe d’évaluation lise attentivement, comprenne et signe le « Code pour les évaluateurs dans le système des NU », qui est disponible en pièce jointe dans le rapport d’évaluation.